

CARACTÉRISATION DES TERROIRS DANS LE CADRE DE LA PRODUCTION DES VINS DE PAYS CHARENTAIS

CÉPAGES MERLOT ET SAUVIGNON

Le vignoble Charentais est l'aire d'appellation privilégiée des eaux-de-vie de Cognac. D'autres produits viticoles sont également issus de cette région, parmi lesquels les Vins de Pays Charentais.

L'étude menée de 2003 à 2008 a permis de recueillir des données nombreuses et très diverses (pédologiques, agronomiques et œnologiques) sur un réseau de 35 parcelles de Merlot et de Sauvignon destinées à une vinification en Vin de Pays. Les conditions de production ont été partiellement contrôlées et les raisins récoltés à maturité identique, triés puis vinifiés en minicuverie dans des conditions standardisées. Les protocoles et méthodes de mesure sur le terrain ont été exposés lors du VI^e Congrès International des Terroirs Viticoles.

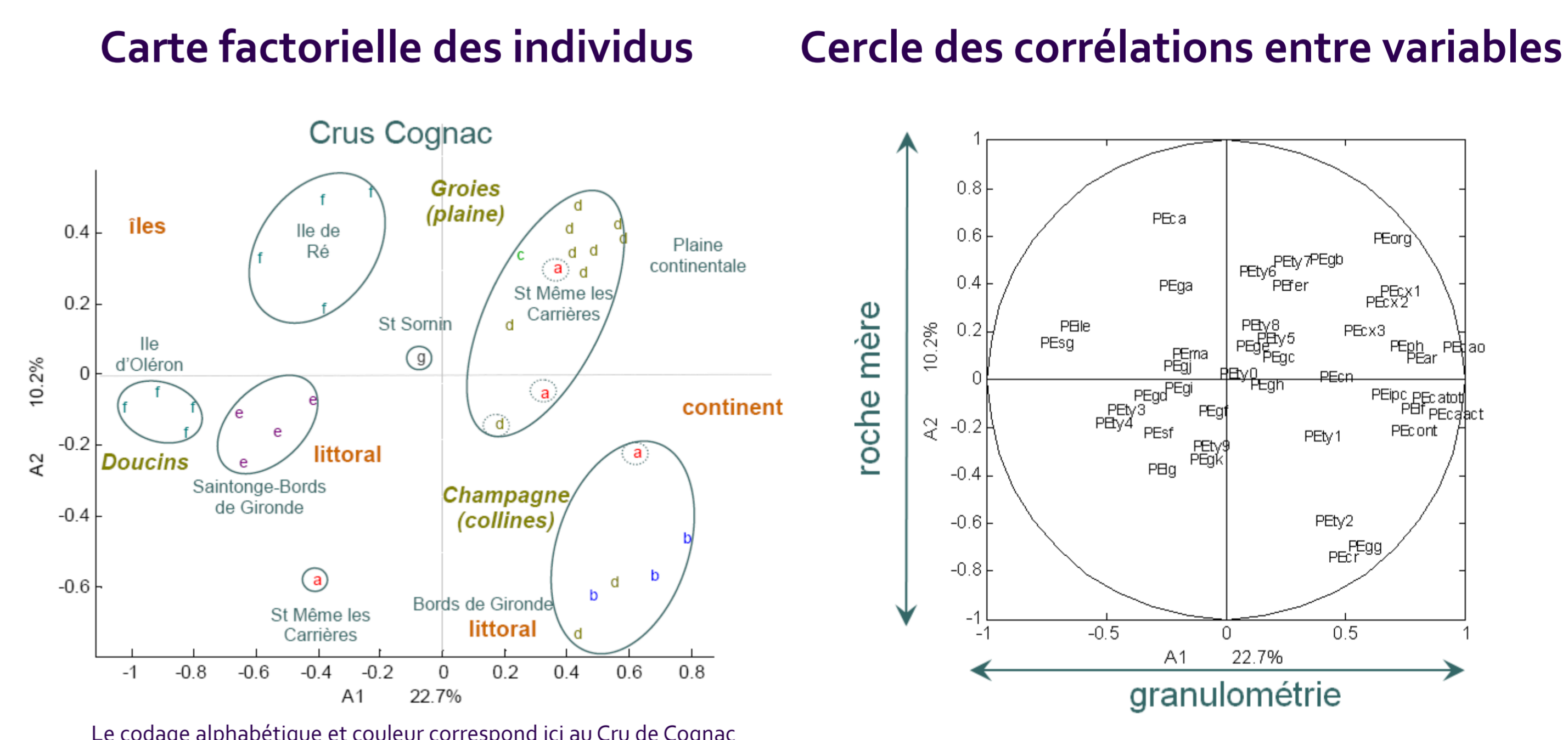
TRAITEMENT CHIMIOMÉTRIQUE DES DONNÉES

Une expertise des données amène à conserver 78 variables qui renseignent sur la géologie, la pédologie, le matériel végétal, le comportement physiologique de la vigne, les raisins récoltés et les vins produits. L'analyse exploratoire de la base de données permet ensuite de discriminer les différents terroirs sur une base essentiellement pédologique, puis on adjoint pour chaque cépage les variables permettant de caractériser le végétal. L'impact des terroirs ainsi distingués sur la croissance de la plante, le raisin et le vin est évalué en projetant dans les espaces statistiques définis précédemment les variables viticoles et œnologiques. La même démarche est appliquée en distinguant chacun des millésimes étudiés. L'A-PCA (ANOVA-PCA) est suivie d'Analyses en Composantes Principales, complétées par des Classifications Ascendantes Hiérarchiques qui permettent ainsi d'interpréter les divers effets (sol, millésime, ...) sur les variables mesurées.

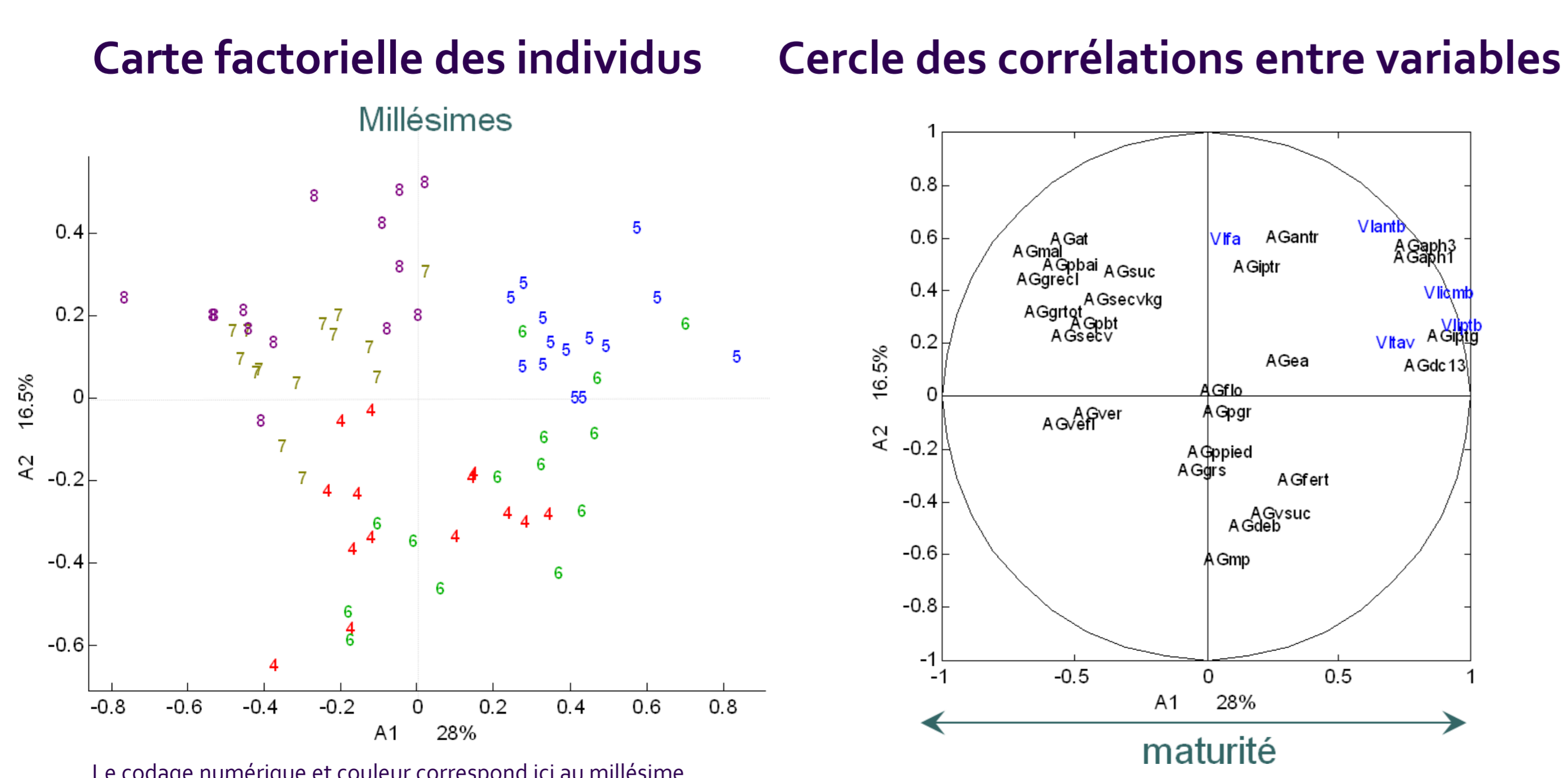
RÉSULTATS POUR LES VINS DE PAYS CHARENTAIS

L'ACP réalisée sur toutes les données pédologiques pour l'ensemble du réseau parcellaire, c'est-à-dire Merlot et Sauvignon réunis, détermine une typologie pédologique des terroirs. La carte factorielle des individus recoupe nettement les crus de Cognac (Figure 1), en projetant ces mêmes variables (Figure 2), pour les 2 cépages. D'autre part, la projection des variables de croissance de la plante et du raisin ainsi que celles caractérisant la vinification et le vin obtenu sur le plan de l'ACP construite à partir de l'ensemble des variables explicatives des terroirs et du végétal, indique l'impact des terroirs sur la plante, le raisin et le vin. Ce traitement a été réalisé cépage par cépage.

Figures 1 et 2 : Discrimination des terroirs



Figures 3 et 4 : Effet millésime (ici sur Merlot)



Un fort effet millésime (Figure 3) apparaît pour la plupart des variables liées à la vigne, au raisin et au vin (Figure 4) : la majeure partie de la variabilité contenue dans ces données est expliquée par l'effet millésime, qui masque en partie l'effet terroir. L'impact du terroir sur la vigne, le raisin et le vin reste quantitativement limité d'un point de vue statistique. Il est toutefois un peu plus important pour le Sauvignon que pour le Merlot. Les variables phénologiques, non affectées par la régulation du rendement, mettent en évidence des cycles végétatifs plus longs sur les terroirs des îles de Ré et d'Oléron que sur le continent.